



Charges annexes sur loyer

Par **jipe59**, le **17/01/2014 à 11:37**

Bonjour,
Je souhaiterais savoir s'il existe une loi réglementant les charges annexes sur le montant du loyer et si oui quel en est le coefficient. Ces charges annexes correspondent à quoi ? Par ailleurs un bailleur peut il louer une chambre et comme celle ci ne fais pas 9m² transformer cette pièce en location de garage alors qu'une personne y dort et qu'il possède à coté un studio à coté et qu'il perçoit une APL pour es 2 logements.
Merci pour vote réponse

Par **Lag0**, le **17/01/2014 à 19:48**

Bonjour,
Qu'appellez-vous "les charges annexes sur le montant du loyer" ?

Par **jipe59**, le **18/01/2014 à 12:19**

Bonjour, J'ai de noté sur ma fiche de loyer:
loyer appartement, ordures ménagères, chauffe eau électrique, charges annexes, gaz, électricité, eau. Ces les charges qui apparaissent et pour lesquelles il y a un réajustement en fin d'annéern
Merci pour votre réponse

Par **Lag0**, le **18/01/2014 à 20:01**

D'accord, donc ce sont les charges récupérables.
C'est le décret 87-713 qui fixe les charges récupérables, vous le trouverez sur ce lien :
[lien](#)

